



L'innovation Thomas Fleurs reconnue : 1^{ère} commande de chariots par un grand transporteur hollandais

Entraigues, le 25 août 2009 – Négociant Cash & Carry, spécialisé dans la vente en gros de fleurs coupées auprès des professionnels, le Groupe Thomas Fleurs, basé à Entraigues sur Sorgue (84), est coté depuis 2006 sur le Marché Libre de NYSE Euronext et compte aujourd'hui parmi les principaux leaders français de son secteur.

Afin de répondre aux besoins de l'industrie des fleurs, Thomas Van Pul a développé une solution efficace et innovante pour le transport des fleurs, avec des chariots en aluminium entièrement pliables.

Les chariots Thomas Fleurs, d'une efficacité logistique sans précédent, réduisent significativement les frais de transport au moyen d'une solution simple d'empilement. Ce concept permet ainsi d'empiler 138 chariots vides dans un camion alors que l'on pouvait en mettre que la moitié auparavant lors des voyages retour des camions après livraison. Après des premières commandes réalisées par un transporteur français puis italien, c'est au tour d'un transporteur hollandais renommé de reconnaître la qualité, l'utilité et la compétitivité des chariots pliables Thomas Fleurs.

Grâce à ce concept 100% Thomas Fleurs, la société bénéficie du label Entreprise Innovante décerné par OSEO.

Commande de 300 chariots environ par un transporteur hollandais

Thomas Fleurs annonce avoir signé un contrat de 200 K€ avec un grand transporteur hollandais. Cette première commande sur le territoire hollandais sera livrée d'ici la fin de l'année et une option pour une seconde commande de 800 chariots est d'ores et déjà posée. La décision de ce transporteur hollandais connu et renommé de choisir la solution Thomas Fleurs devrait valoir d'exemple pour d'autres transporteurs dans les mois qui viennent.

Succès grandissant du parc de location de chariots

Pour répondre aux problématiques budgétaires des entreprises, Thomas Fleurs, grâce à un parc de 1 500 chariots, a lancé également en début d'année 2009 un service de location adapté aux exportateurs ou transporteurs. Ce service de location de chariots connaît un succès de plus en plus grand et confirme son caractère de source de revenus importants et complémentaires pour le Groupe.

Contacts

Thomas Fleurs

Claudia Klein / Communication – T : +33 (0)618 42 90 88 – claudia@thomasfleurs.fr

Actus Lyon

Amalia Naveira / Relations analystes/investisseurs – T : +33 (0) 4 72 18 04 97 – anaveira@actus.fr

Marie-Claude Triquet / Relations presse - T : +33 4 72 18 04 93 - mctriquet@actus.fr

A propos du groupe Thomas Fleurs

Créé en 1993, le Groupe Thomas Fleurs est un négociant Cash & Carry, spécialisé dans la vente de fleurs coupées auprès des fleuristes détaillants en France. Il s'inscrit dans le marché des produits horticoles qui représente pour 2004, 681,2 millions d'entités achetées pour un montant de 2,43 milliards d'euros. Ce marché progresse depuis 15 ans en lien avec l'augmentation de la consommation des ménages représentant en valeur 20 % de 1989 à 2004. Les achats horticoles représentent 0,5 % de la consommation finale des ménages français.

Implanté dans de grandes villes françaises, Thomas Fleurs dispose aujourd'hui d'un réseau de 7 plates-formes de vente modernes basées à Avignon, Clermont-Ferrand, Hyères, Nancy, Montpellier, Marseille et Barcelone.

Thomas Fleurs bénéficie du Label OSEO « Entreprise Innovante » n° A0803006U.

Thomas Fleurs est inscrit sur le Marché Libre d'Euronext Paris - code ISIN : FR0010387324 – MLTFL